

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 28 MARS 2014 A 18 H 30.

**Présents** : M LEFAIT Jean-Paul, Mme DURIEZ Marie-Claire, M DARQUES Yves, Mme DUCHATEL Claudine, M TERKI Rachid, Mme LAMIRAND Martine, M DUBOIS Stéphane, Mme POTOT Martine, M HANNOTEL Geoffrey, M RICHARD Frédéric, Mme COSTE Nathalie, M ROMMENS Bernard, Mme DENIS Claire, M HENIN Gérard

**Secrétaire de séance** : M HANNOTEL Geoffrey

## I/. ELECTION DU MAIRE

Sous la présidence de Monsieur Yves DARQUES, Doyen du Conseil Municipal. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– Monsieur LEFAIT Jean-Paul Douze (12) voix

– Monsieur ROMMENS Bernard Trois (3) voix

Monsieur LEFAIT Jean-Paul ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

## II/. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création de trois postes d'adjoints.

## III/. ELECTION DES ADJOINTS

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 8

La liste menée par Monsieur Yves DARQUES a obtenu Douze (12) voix

La liste menée par Yves DARQUES, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur Yves DARQUES, Madame Claudine DUCHATEL, Monsieur Rachid TERKI.

**Séance levée à 19h30**